

DEAMP

DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

Diplôme délivré par le Ministère des Affaires Sociales

**Diplôme
niveau V**

(Niveau BEP/CAP)

**Accès possible
sans le bac**

**Formation en
12 ou 18 mois**

**Accessible
par la VAE**

IS2TS

L'IS2TS est l'Institut Supérieur Technique en Travail Social de la FLEPES-Initiatives. C'est un centre de formation privé, non lucratif, à taille humaine, habilité par l'État et enregistré au Rectorat de Versailles pour dispenser des formations professionnelles du secteur médico-social et de l'économie solidaire. Depuis sa création en 1989, Initiatives a formé plus de 9.000 personnes aux métiers médico-sociaux sur ses deux sites de Bourg-la-Reine (92) et Montpellier(34).

Militants de l'insertion professionnelle, nous cherchons à favoriser l'acquisition des compétences requises pour les métiers du social et du médico-social par une pédagogie adaptée et un accompagnement personnalisé.



Le Secteur Social et Médico-Social

Près de **35 000**
structures sociales et
médico-sociales.

700 000 professionnels du
secteur sanitaire et social
avec **60% des emplois dans**
la branche du médico-social.

70 900 éducateurs
spécialisés et
33 400 moniteurs-
éducateurs

56 300 Aides Médico-psychologiques en France

*Sources : Ministère des Affaires Sociales ; Estimation DGCS

Le Métier

“ L'Aide Médico-Psychologique apporte un accompagnement et une aide dans la vie quotidienne auprès de personnes en situation de handicap ou dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social. ”

Extrait de l'arrêté du 11 avril 2006 relatif au DEAMP

Le rôle de l'AMP se situe à la frontière de l'éducatif et du soin. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de leur quotidien que dans les activités de la vie sociale et de loisirs.

Il établit une relation attentive et sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes, il essaie d'appréhender leurs besoins afin de leur apporter une réponse adaptée. Il a un rôle d'éveil et de soutien à la communication et à l'expression verbale ou non.

Le Champ d'Exercice Professionnel

L'aide médico-psychologique travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel du médical ou du paramédical, et intervient en institution ou à domicile auprès :

- de personnes âgées dépendantes (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes),
- d'adultes en situation de handicap (Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyers de vie...),
- d'enfants en situation de handicap (Institut Médico-Educatif...).

Les Personnes Concernées

La formation au Diplôme d'Aide Médico-Psychologique est accessible aux personnes :

- **En situation d'emploi** : titulaire d'un contrat de travail (CDD, CDI, contrat aidé type contrat de professionnalisation, emploi d'avenir, CIF - congé individuel de formation - CDI ou CDD tout secteur...) pour la durée de la formation, le salarié bénéficie de l'engagement de son employeur pour entreprendre la formation.
- **Sans employeur** (inscription à Pôle Emploi, CIF-CDD, mission locale pour les moins de 26 ans...).

La Formation

L'architecture de la formation est construite sur l'alternance entre la formation en centre (495h) et la formation sur sites qualifiants (840h de stage).

Le programme est bâti à partir de 6 "Domaines de formation" (DF) qui servent à l'acquisition de compétences :

- **DF1.** *Connaissance de la personne (105 heures) ;*
- **DF2.** *Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne (90 heures);*
- **DF3.** *Animation de la vie sociale et relationnelle (70 heures);*
- **DF4.** *Soutien médico-psychologique (125 heures);*
- **DF5.** *Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé (70 heures);*
- **DF6.** *Communication professionnelle et vie institutionnelle (35 heures).*

Spécificités de l'IS2TS :

- 2 rentrées par an (Printemps et Automne),
- Accompagnement personnalisé (administratif et pédagogique).

La Procédure d'Admission

La candidature à l'entrée en formation se déroule en 4 étapes :

1. Une réunion d'information collective (dates et inscription sur le site internet),
2. Dépôt du dossier d'admission dûment rempli (avec toutes les pièces justificatives),
3. Épreuves écrites d'admissibilité (questionnaire d'actualités comportant 10 questions),
4. Épreuve orale d'admission (entretien de motivation et de compréhension du métier et des enjeux de la formation AMP)

Pour toute information complémentaire (coûts, dates d'épreuves, programme), venez à nos réunions d'information libres et gratuites. Rendez-vous sur notre site pour les dates et autres renseignements.

www.is2ts.fr

Lieux de la Formation

SITE DE PARIS

43 bd du Maréchal Joffre
92340 BOURG-LA-REINE
Tél : 01 41 13 48 23
Fax : 01 41 13 42 62

SITE DE MONTPELLIER

3 rue des Pins
34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 66 70 65
Fax : 04 67 66 70 69

E-mail : formation@initiatives.asso.fr